

Office national  
de l'énergie



National Energy  
Board

Exportations d'électricité

Bureau d'information sur les terres domaniales

Droits et tarifs

Audiences publiques

BULLETIN D'INFORMATION

**Services de bibliothèque  
et d'information**

Sécurité pipelinière

Protection de l'environnement

Lignes internationales de transport d'électricité

Propriétaires fonciers

Bibliothèque et exportation de gaz naturel

## **Services de bibliothèque et d'information**

L'Office national de l'énergie produit un large éventail de publications sur ses audiences de réglementation et les travaux de recherche effectués dans le domaine de l'énergie. On peut obtenir ces publications sans frais en s'adressant à l'ONÉ. De plus, le public a accès à la bibliothèque de l'Office, qui renferme une foule de renseignements sur les activités de l'ONÉ et d'autres documents connexes sur lesquels s'appuie son mandat. Vous trouverez les heures d'ouverture ainsi que les adresse municipale et électronique de la bibliothèque dans la section intitulée *La bibliothèque de l'ONÉ*.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2002 représentée  
par l'Office national de l'énergie

N° de cat. NE12-3/7-2002F  
ISBN 0825-0170

Ce rapport est publié séparément dans les deux langues  
officielles.

**Exemplaires disponibles sur demande auprès du :**

Office national de l'énergie  
Bureau des publications  
444, Septième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2P 0X8  
(403) 299-3562  
1-800-899-1265

**En personne, au bureau de l'Office :**

Bibliothèque  
Rez-de-chaussée

Internet : [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)

Imprimé au Canada



© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2002  
as represented by the National Energy Board

Cat. No. NE12-3/7-2002E  
ISBN 0825-0170

This report is published separately in both official  
languages.

**Copies are available on request from:**

National Energy Board  
Publications Office  
444 Seventh Avenue SW  
Calgary, Alberta T2P 0X8  
(403) 299-3562  
1-800-899-1265

**For pick-up at the NEB office:**

Library  
Ground Floor

Internet: [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)

Printed in Canada

# Office national de l'énergie

## Services de bibliothèque et d'information

---

### **Bibliothèque de l'ONÉ**

La bibliothèque offre une gamme de services aux clients externes, y compris la consultation des documents de réglementation, des publications de l'ONÉ et le renvoi à des sources d'information internes et externes. Les membres du public ne peuvent pas emprunter des documents directement de la bibliothèque, mais un certain nombre de bibliothèques sont en mesure de vous obtenir des publications de l'Office grâce au service de prêts entre bibliothèques. La bibliothèque de l'ONÉ offre aussi des services de photocopie gratuits, mais on demande aux clients de remplacer le papier qu'ils utilisent s'ils photocopient une grande quantité de documents.

La bibliothèque de l'ONÉ est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. En voici les coordonnées :

444, Septième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) Canada T2P 0X8

Téléphone : (403) 299-3561 (à Calgary)  
1-800-899-1265 (sans frais)

Télécopieur : (403) 292-5576

Courriel : [bibliotheque@neb-one.gc.ca](mailto:bibliotheque@neb-one.gc.ca)

*À noter : les utilisateurs de la bibliothèque sont tenus de respecter la loi sur le droit d'auteur.*

## Collection de la bibliothèque

La majeure partie de la collection de la bibliothèque se compose de textes de loi, de règlements fédéraux, de documents de décision issus d'autres juridictions, de livres, de divers rapports, y compris des rapports annuels, d'études et de normes. Le reste de la collection comprend des répertoires de l'industrie, des dictionnaires, des encyclopédies, des index de documents relatifs à l'industrie (dans la collection de référence), ainsi que des périodiques et des journaux.

La moitié de la collection de la bibliothèque a trait aux audiences de l'ONÉ. Ces documents comprennent les demandes des compagnies et la documentation connexe, les mémoires des parties intéressées, les transcriptions des audiences et les motifs de décision. Les demandes des compagnies et la documentation connexe contiennent diverses informations. Par exemple, une demande type visant des installations renferme des renseignements sur l'approvisionnement en énergie, une description des installations projetées, de leur objet, de leur justification et de leur emplacement, y compris des cartes, un exposé concernant les méthodes de conception et de construction, une estimation des coûts, un aperçu du programme de préavis public, ainsi qu'un exposé des questions foncières, financières et environnementales.

La banque de données en ligne LiveLink de l'ONÉ permet aux compagnies de déposer leurs documents par voie électronique. Ces documents sont ainsi accessibles sur le site Web de l'ONÉ, auquel on peut accéder grâce aux terminaux d'ordinateurs de la bibliothèque. Remarque : certains documents ne sont pas offerts pour des raisons de sécurité publique.

## Documents publiés par l'ONÉ

### Rapport annuel

L'ONÉ doit rendre compte de ses activités au Parlement au plus tard le 31 mars de chaque année, ce qu'il fait par le truchement de son Rapport annuel. Une fois que le ministre des Ressources naturelles l'a déposé à la Chambre des communes, le Rapport annuel est mis à la disposition du public.

Le Rapport annuel décrit les faits saillants des activités de réglementation et de conseil de l'Office, les changements législatifs qui peuvent avoir une incidence sur son travail ainsi que divers aspects administratifs. Dans les annexes au Rapport annuel, on trouve des détails statistiques sur le secteur énergétique, les activités de l'Office et les compagnies qu'il réglemente.

### Activités de réglementation

Le bulletin intitulé *Activités de réglementation* est un rapport d'étape sur les activités de réglementation de l'Office. Il relève les décisions récentes ou à venir, les audiences publiques en cours ou à venir, les demandes déposées auprès de l'Office, les changements législatifs et d'autres activités générales.

### Ordonnances d'audience

Quand l'Office décide de mener une audience publique, il diffuse une ordonnance d'audience renfermant les instructions relatives à la procédure. Ces instructions indiquent où, quand et comment l'audience sera menée. Elles précisent les sujets qui seront étudiés et indiquent de quelle manière l'ONÉ prévoit recevoir la preuve. L'ordonnance détaille également de quelle façon le demandeur doit informer le public de la date et du lieu de l'audience, comment on peut participer à l'audience et les sources à consulter pour obtenir des renseignements supplémentaires.

### **Motifs de décision et rapports d'enquête**

Lorsque l'Office rend une décision à l'égard d'une demande de grande envergure, il publie un document intitulé Motifs de décision. Ce document expose les principaux renseignements présentés dans le cadre de la demande, l'opinion de l'Office et la décision finale.

Un document semblable est diffusé à la fin de chaque enquête publique menée par l'Office. Si le ministre des Ressources naturelles a demandé la tenue de l'enquête, la diffusion du rapport est laissée à sa discrétion.

### **Communiqués**

L'ONÉ diffuse régulièrement des communiqués pour informer les médias, l'industrie de l'énergie et le public de ses décisions et activités.

### **Bulletins d'information et guides**

L'ONÉ produit une série de guides et de bulletins d'information de caractère général, qui portent sur ses activités dans le contexte des audiences et autres initiatives.

### **Rapports spéciaux**

L'ONÉ publie divers rapports spéciaux sur l'industrie de l'énergie. Les rapports sur l'offre et la demande d'énergie au Canada et les évaluations du marché de l'énergie en sont des exemples.

### **Rapports statistiques**

L'ONÉ rassemble et publie chaque année une foule de statistiques ayant trait à son rôle de réglementation dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'électricité.

### **Publications sur les terres domaniales**

L'ONÉ réglemente les activités gazières et pétrolières menées sur les terres domaniales. Par « terres domaniales », on entend les régions qui ne sont pas visées par des accords de cogestion fédéraux-provinciaux telles que les terres publiques situées dans les Territoires-du-Nord-Ouest, au Nunavut et à l'île de Sable. Les aspects que l'ONÉ réglemente dans ces régions englobent les activités d'exploration, de mise en valeur et de production, la sécurité des travailleurs, la protection de l'environnement et la rationalisation de l'utilisation des ressources en hydrocarbures.

Voici quelques publications portant sur la gestion des ressources pétrolières des terres domaniales :

- Information à l'intention des compagnies qui exercent leurs activités sur les terres domaniales
- Résultats d'enquêtes et d'études
- Rapports techniques
- Catalogues des rapports sur les programmes de forage et d'études géophysiques, géologiques et environnementales.

Pour plus de détails, veuillez consulter le bulletin d'information intitulé *Le Bureau d'information sur les terres domaniales*.

### **Certificats, licences, ordonnances et permis**

L'ONÉ délivre des certificats, des licences, des lettres, des ordonnances et des permis pour mettre ses décisions en oeuvre. Chacun de ces documents constitue ce que l'on désigne un instrument de l'Office. Ces instruments autorisent différentes activités, par exemple :

- Les certificats d'utilité publique sont employés pour autoriser la construction et l'exploitation de pipelines importants et de lignes de transport d'électricité;
- Les licences sont utilisées pour autoriser des exportations de grandes quantités de pétrole et d'électricité, ou l'exportation et l'importation de gaz naturel;
- Les lettres sont utilisées pour mettre en vigueur certaines décisions de l'Office;

- Les ordonnances et les permis sont employés pour autoriser un large éventail de demandes, comme des demandes touchant des lignes internationales de transport d'électricité, l'exportation d'électricité, la construction de pipelines de moins de 40 km de longueur, et des exportations à court terme ou visant de faibles quantités.

### **Transcriptions**

Un compte rendu textuel de toutes les audiences publiques est produit par une firme de sténographes judiciaires. Pendant que l'audience est en cours, les transcriptions quotidiennes sont affichées sur le site Web de l'ONÉ. Elles sont produites en français ou en anglais selon la langue dans laquelle s'exprime l'intervenant à l'audience. Le public peut aussi consulter les transcriptions des audiences à la bibliothèque de l'ONÉ. On peut les télécharger, les imprimer ou les photocopier à volonté.

### **Allocutions**

Chaque année, les membres de l'Office et des membres de son personnel prononcent des allocutions sur une gamme de sujets ayant trait à l'énergie. Les grandes allocutions sont affichées sur le site Web de l'ONÉ.

### **Textes législatifs**

On peut obtenir auprès de la coordonnatrice des publications à la bibliothèque de l'Office des copies non officielles des lois qui régissent les activités de l'ONÉ. Ces lois sont également accessibles sur le site Web de l'Office. En voici des exemples :

- *Loi sur l'Office national de l'énergie*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les opérations pétrolières au Canada.*

## **Comment accéder aux publications et aux renseignements de l'ONÉ**

### **Site Web de l'ONÉ ([www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca))**

Un grand nombre des publications de l'Office sont accessibles sur son site Web. Vous en trouverez une liste à jour sous la rubrique publications du site.

### **Demandes de publications**

Ceux et celles qui n'ont pas accès à l'Internet peuvent commander des exemplaires de publications précises de l'Office par l'entremise de la coordonnatrice des publications. En outre, l'Office tient plusieurs listes d'envoi par la poste pour les personnes qui souhaitent recevoir certaines de ses publications sur une base régulière, notamment les listes suivantes :

- toutes les publications de l'ONÉ,
- questions relatives au pétrole et au gaz,
- questions relatives à l'électricité,
- rapports annuels seulement,
- questions environnementales,
- évaluations du marché de l'énergie,
- l'énergie au Canada - offre et demande.

Si vous voulez recevoir une publication ou faire inscrire votre nom sur une de ces listes d'envoi, veuillez vous adresser à la coordonnatrice des publications de l'ONE :

Téléphone : (403) 299-3561 (à Calgary)  
1-800-899-1265 (sans frais)

Télécopieur : (403) 292-5576

Courriel : [publications@neb-one.gc.ca](mailto:publications@neb-one.gc.ca)

### **OU envoyez votre demande à :**

La coordonnatrice des publications  
444, Septième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) Canada T2P 0X8

Ayez soin d'indiquer dans votre demande si vous souhaitez recevoir la publication en anglais ou en français.

## **Autres sources d'information**

Pour obtenir des statistiques générales sur des questions énergétiques, veuillez vous adresser à :

### **Statistique Canada**

Édifice R.H. Coats, hall d'entrée  
Avenue Holland  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
Canada

Site Web : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

Courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

Téléphone : 1-800-263-1136 (sans frais)

Télécopieur : 1-877-287-4369 (sans frais)

Pour obtenir des renseignements sur des questions d'énergie de ressort fédéral, qui n'ont pas trait à la réglementation, veuillez vous adresser à :

### **Ressources naturelles Canada**

580, rue Booth  
Ottawa, Ontario  
Canada K1A 0E4

Téléphone : (613) 995-0947

Site Web : [www.nrcan-rncan.gc.ca](http://www.nrcan-rncan.gc.ca)

Les activités de l'Office sont régies par un éventail de lois, de règlements, de règles, de directives, de notes d'orientation et de protocoles.

Pour communiquer avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, rendez-vous à [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca) sans la rubrique liens.

Canada